

CONTRAT C.A.S INTERENTREPRISES « CONFORT » (2010)

(document non contractuel)

GARANTIES		PRESTATIONS ⁽¹⁾	
SOINS COURANTS			
- Consultations / visites généralistes		125 % BR	
- Consultations / visites spécialistes		125 % BR	
- Auxiliaires médicaux		125 % BR	
- Pharmacie		100 % TM	
- Examens / analyses laboratoires		125 % BR	
- Radiologie		125 % BR	
- Transport		100 % BR	
HOSPITALISATION			
	SECTEUR CONVENTIONNE		
- Frais de séjour	100 % Frais réels	Frais de séjour	
- Honoraires / actes chirurgicaux	300 % du TC	Honoraires / actes chirurgicaux	
- Forfait journalier	100 % Frais réels	Forfait journalier	
- Chambre particulière	2 % du PMSS (57,70€)	Chambre particulière	
- Frais d'accompagnement	(15 €/jour)	Frais d'accompagnement	
MATERNITE - ADOPTION			
- Forfait (naissance - adoption)		5 % du PMSS (144,25 €)	
- Forfait amniocentèse, procréation		5 % PMSS (144,25 €)	
- Chambre particulière		2 % du PMSS (57,70 €)	
OPTIQUE			
- Montures, verres		6 % PMSS (173,10 €)	
- Lentilles acceptées		3 % PMSS (86,55 €)	
- Lentilles refusées et jetables		3 % PMSS (86,55 €)	
- Chirurgie de la myopie		200 € (forfait pour les 2 yeux)	
- Périodicité		1 fois / an / bénéficiaire	
DENTAIRE			
- Soins		100 % BR	
- Prothèses remboursables		230 % BR	} Limité à 2700 euros par an par bénéficiaire pour le total des 4 postes
- Prothèses non remboursables		100 % BR	
- Orthodontie remboursable		150 % BR	
- Orthodontie non remboursable		100 % BR	
- Forfait implants et parodontologie		150 euros	
DIVERS			
- Forfait ostéodensitométrie		3 % PMSS / an / bénéficiaire (86,55 €)	
- Vaccins		1,5 % PMSS / an / bénéficiaire (43,28 €)	
- Prothèse autres que dentaire		100 % BR	
- Forfait médecine naturelle		40 euros / an /bénéficiaire	
- Tiers-payant		Oui	

TAUX DE COTISATION			
Isolé de - de 30 ans :	25 € / mois	Isolé de - de 60 ans :	42 € / mois
Couple de - de 30 ans :	50 € / mois	Couple de - de 60 ans :	84 € / mois
Duo minoré (isolé/enfant) :	42 € / mois	Duo minoré (isolé/enfant) :	63 € / mois
Famille (*) :	77 € / mois	Famille (*) :	95 € / mois
Isolé de + de 60 ans :	52 € / mois	Isolé de + de 70 ans :	65 € / mois
Couple de + de 60 ans :	104 € / mois	Couple de plus de 70 ans :	130 € / mois
PERTE DE SALAIRE POUR 1200 € NET MENSUEL COUVERTURE PENDANT 3 ANS (à partir du 31ème jour en carence continue)			
Salarié de - de 35 ans :	12 € / mois	Salarié de - de 55 ans :	25 € / mois
Salarié de - de 45 ans :	15 € / mois	Salarié de - de 65 ans :	39 € / mois

(*) Le tarif Famille s'adresse aux familles monoparentales + 2 enfants et à partir de 2 adultes avec un enfant et plus.

BR : Base de remboursement /TM : Ticket modérateur/FR : Frais réels /PMSS : Plafond mensuel sécurité sociale (2885€)
1) Les prestations sont exprimées en fonction de la base de remboursement et incluent le montant remboursé de la Sécurité Sociale.